

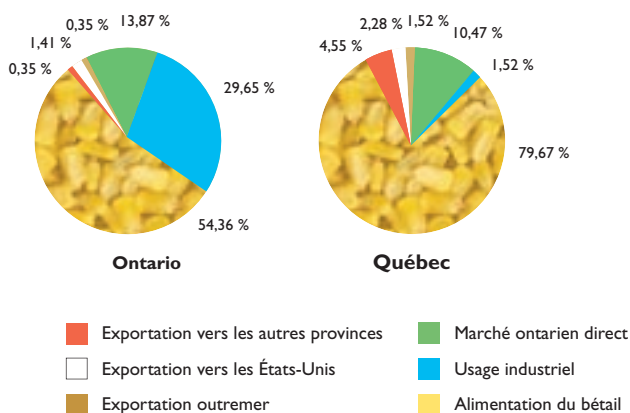
Recherchez ce symbole. Comprenez vos choix.



Voici le symbole Options de marchés^{MC}, une nouvelle initiative de l'industrie visant à aider les agriculteurs et les intervenants du grain à identifier les hybrides du maïs non-approuvés par la Communauté européenne.

Avec les récents développements qu'a connu la biotechnologie, les producteurs de maïs ont maintenant plusieurs nouvelles options lors du choix des variétés de maïs les plus appropriées à leur ferme. Le symbole Options de marchés est une toute nouvelle initiative de l'industrie visant à aider les agriculteurs à identifier facilement les hybrides du maïs aux caractéristiques améliorées. Ces hybrides de maïs contiennent des caractéristiques entièrement approuvées pour l'utilisation et l'alimentation du bétail au Canada et aux États-Unis, mais pas encore approuvées par l'Union européenne. Par conséquent, le grain provenant de ces hybrides doit être traité à part pour ne pas le diriger vers l'exportation.

Acheminement du grain au Canada



Source : Site Internet de l'Association des producteurs de maïs de l'Ontario – Utilisation projetée 2003/2004

Comment puis-je écouler mon maïs Options de marchés ?

Le grain des hybrides de maïs arborant le logo Options de marchés doit être acheminé vers les marchés appropriés comme :

- L'alimentation du bétail sur la ferme
- La vente de grain à un producteur de moulée domestique
- La vente de grain à un éleveur local ou à une usine de traitement sur entente préalable

Pourquoi le symbole Options de marchés est-il important ?

- La recherche et le développement en cours rendent de nouvelles technologies d'hybrides de maïs disponibles aux agriculteurs.
- Les agriculteurs canadiens méritent d'avoir accès à ces hybrides avec l'assurance de pouvoir les écouler vers les marchés appropriés.

Où peut-on voir le symbole Options de marchés ?

- Le symbole et le message Options de marchés se retrouvent sur les étiquettes de semences ainsi que dans les catalogues des fournisseurs de semences.

Que doivent faire les agriculteurs ?

- Consultez votre fournisseur de semences ou le représentant de votre fournisseur pour connaître les hybrides de maïs aux caractéristiques les plus conformes à vos besoins et pour savoir si ce sont des hybrides Options de marchés.
- Vous pouvez trouver une liste des hybrides non-approuvés par l'Union européenne disponibles sur le marché sur le site Internet de l'ACCS.
- Consultez votre intervenant en semences local au sujet de sa politique avant la récolte et au moment de la livraison du grain.
- On peut vous demander de signer une entente mentionnant que vous comprenez la façon d'utiliser les grains provenant de ces hybrides.

Pour plus de renseignements :

Téléphonez à votre fournisseur de semences ou visitez le site de l'Association canadienne du commerce des semences au www.cdnseed.org